



LE BARREAU DE MONTRÉAL PRÔNE UNE RÉFORME DE L'AIDE JURIDIQUE

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 8 juillet 2020 – Le Barreau de Montréal salue la nomination de Me Simon Jolin-Barrette à titre de nouveau ministre de la Justice, ainsi que l'accession de Me Sonia LeBel à la présidence du Conseil du trésor.

La justice étant en pleine transformation, de grands défis les attendent pour améliorer le système judiciaire québécois, notamment dans le dossier des tarifs d'aide juridique et à cet égard, la communauté juridique montréalaise a d'énormes attentes à leur endroit. Les négociations étaient très avancées, mais la pandémie de la Covid-19 a mis l'ensemble de la société québécoise sur pause.

Le Barreau de Montréal espère maintenant que cet important dossier cheminera rapidement vers un règlement avec la reprise des activités judiciaires.

« Une société de droit a besoin d'un système d'aide juridique fonctionnel qui permet aux citoyens les plus vulnérables de la société d'avoir accès à la justice. Le système actuel a été mis en place il y a si longtemps que certains actes, inexistant à l'époque, n'y sont pas inclus. D'où la nécessité d'une réforme majeure », a déclaré la bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller.

Le gouvernement québécois a déjà augmenté les seuils d'admissibilité à l'aide juridique. Le temps est venu de revoir tout le système et d'établir une tarification équitable et adéquate. Seules une réforme complète et une analyse en profondeur permettront d'assurer un accès à la justice à tous les citoyens.

–30–

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal regroupe quelque 15 500 avocats. Il a pour mission de veiller à la protection du public tout en soutenant ses membres dans l'exercice de la profession. D'autres renseignements sont disponibles au www.barreaudemontreal.qc.ca.

SOURCE :

Gislaine Dufault, PRP
Conseillère spéciale et directrice des communications
Barreau de Montréal
Téléphone : (514) 866-9530
gdufault@barreaudemontreal.qc.ca